

Non à la censure

Les représentants du monde économique souhaitent s'exprimer après la diffusion dans l'émission Infrarouge sur France 2 le 15 octobre, d'un documentaire traitant de la pollution sur le territoire de Fos Etang de Berre. Conscients de l'impact de leur activité sur l'environnement, et demandeurs d'études scientifiques établissant des faits vérifiés et incontestables, les acteurs économiques soutiennent toute démarche permettant d'évaluer les problématiques et les conséquences en matière de santé et d'environnement. La surveillance de la qualité de l'air, les études d'impact réalisées par Atmosud ainsi que les études épidémiologiques, en particulier le registre du cancer récemment annoncé, constituent des outils indispensables pour une connaissance approfondie du sujet et une action efficace.

A la vision de ce documentaire, nous nous étonnons que celui-ci traite essentiellement de l'impact des activités industrielles et ne donne qu'une parole très succincte aux entreprises.

Des exemples concrets de réalisations récentes, des réponses sincères et des informations vérifiables apportées aux journalistes par le porte-parole du GMIF, représentant des industriels du bassin, auraient pu permettre une vision objective du sujet. Nous ne pouvons que regretter les coupures au montage qui donnent une vision très déformée de la réalité.

La démarche REPONSES « Apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations sur les questions de santé et d'environnement » initiée depuis janvier 2019 dans le cadre du SPPPI (secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et risques industriels), est une démarche crédible qui doit être encouragée en ce qu'elle conjugue expertises et représentation des différentes parties prenantes du territoire (Associations de riverains, Industriels, Etat, collectivités, syndicats de salariés).

Grâce à son pilotage collégial et l'implication d'un garant de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public), cette démarche garantit un dialogue apaisé et responsable entre les acteurs.

De façon factuelle, nous souhaitons réaffirmer que :

- **L'impact environnemental s'est fortement amélioré depuis 20 ans.***
- **Des investissements très importants sont consacrés, sur tous les sites, à une plus grande maîtrise de l'empreinte environnementale, en application de normes de plus en plus exigeantes.***
- **Les industriels développent des projets innovants sur la transition énergétique, les matières premières renouvelables et l'économie circulaire, notamment sur l'ensemble des plateformes autour de l'Etang de Berre.**

La diffusion d'informations partiales et déformées est une menace pour le territoire et son activité économique. Elle met en cause le professionnalisme, l'engagement et les valeurs de tous les salariés qui travaillent sur ce bassin industriel.

Nous exprimons une fois de plus notre volonté de concilier qualité de vie et activités économiques, sans faire aucun compromis entre la santé et l'emploi.

Les industriels souhaitent continuer à exprimer leur point de vue sans être censurés !

* Sur la zone Fos Etang de Berre, les investissements consacrés à la lutte contre la pollution de l'air représentent plus de 1 milliard d'€ sur 15 ans.

Ils consistent en :

- Changement de qualité des combustibles et filtration des fumées.
- Nouvelles technologies de combustion.
- Réduction des émissions fugitives.

Moins 70 % pour SO₂ dioxyde de soufre.

Moins 65 % PM 10 (particules fines).

Moins 53 % pour les NO_x (oxyde d'azote).

Moins 43 % COV (émissions fugitives).

Source IREP Registre officiel des émissions polluantes.
Chiffre de 2005 à 2015.

Contact :

Françoise PIERUCCI

04 91 57 71 84

pierucci@pressvox.com

www.upe13.com